

# Les réunions en accueil de mineurs

On entend souvent parler de « réunionite », dans l'animation comme ailleurs. Il s'agit d'une habitude assez fâcheuse qui consiste à se réunir trop souvent, trop longtemps ou de façon inappropriée. La principale conséquence de ce phénomène est que le temps passé en réunion est du temps perdu s'il n'est pas utilisé de façon constructive ou tout au moins utile.

## DES RÉUNIONS QUOTIDIENNES ?

Dans le cas spécifique des accueils de mineurs, la présence auprès des enfants étant indispensable, les réunions sont souvent organisées pendant le sommeil des enfants ou une fois la journée terminée (après le coucher en séjours de vacances, pendant la sieste des plus petits ou après le départ des enfants en accueil de loisirs). Dès lors, la réunion vient s'ajouter à une journée qui a souvent été longue et presque toujours éreintante.

Or il n'est pas rare qu'une réunion quotidienne soit instaurée. Elle sert théoriquement à faire le bilan de la journée et/ou à préparer la suivante. Les directeurs qui l'organisent sont souvent animés des meilleures intentions mais, s'ils veulent que ces réunions servent à quelque chose, ils doivent se poser un certain nombre de questions : la présence de l'ensemble de l'équipe est-elle indispensable ? Si un point ne concerne qu'un seul animateur, ne serait-il pas plus efficace d'en discuter uniquement avec lui plutôt que devant toute l'équipe ? Quel est l'objectif de la réunion ? Est-il vraiment utile de se réunir tous les soirs ? Ou même un soir sur deux ? Autrement dit, si un directeur a tout à fait le droit de penser qu'il est important de tous se retrouver « entre adultes »

en fin de journée, est-il vraiment en droit de l'imposer aux autres ?

## HABITUDE OU NÉCESSITÉ ?

Si la réunion n'a d'autre intérêt que d'avoir lieu, parce que c'est une « tradition », elle sera souvent mal vécue par l'équipe. Dans le cadre des séjours, le fameux « cinquième <sup>(1)</sup> » répond à ce besoin, mais il est facultatif. Il y a souvent dans l'équipe des animateurs qui ont besoin de plus de sommeil ou de s'isoler davantage et qui n'y font qu'une courte apparition, quand d'autres y laissent leurs dernières forces au détriment de la plus élémentaire hygiène de vie. La réunion du soir ne peut et ne doit pas servir d'alibi à un « cinquième » forcé car, si le dîner supplémentaire est un loisir optionnel, la réunion, quant à elle, est un outil de management généralement considéré comme obligatoire. Les directeurs doivent donc user de cet outil avec parcimonie et seulement lorsque cela est utile. Il y a d'ailleurs de nombreux cas où la réunion est nécessaire : transmettre des informations ou des consignes que tous doivent avoir entendues, débattre d'un point d'organisation qui concerne tout le monde, faire un bilan de situation, préparer un temps fort...

Dans le cas des accueils de loisirs, les blocages sont différents mais les conséquences, identiques. Si la réunion de séjour rogne sur le sommeil des animateurs, la réunion d'accueil de loisirs rogne sur leur organisation privée (enfants à aller chercher, activités extraprofessionnelles, contingences liées aux transports en commun...). Les réunions interminables sont alors d'autant plus mal vécues que les animateurs ne se sentent pas concernés ou

qu'ils ont l'impression que ce qui aurait pu être dit en une phrase a été utilisé pour « meubler » la réunion.

## UNE RÉUNION, CELA SE PRÉPARE !

Il est indispensable d'établir un ordre du jour : la mise par écrit de tous les points à aborder et l'ordre dans lequel ils vont être présentés. Il arrive parfois qu'on s'aperçoive, en réfléchissant à son ordre du jour, qu'il n'y a pas vraiment de motif à organiser une réunion. Il ne faut pas hésiter à attendre d'avoir suffisamment de points à évoquer pour justifier l'immobilisation de toute l'équipe autour d'une table. Il faut également que celui qui anime la réunion ait préparé tous les documents qu'il souhaite présenter à l'équipe. Il n'y a probablement rien de plus agaçant que passer une heure à regarder quelqu'un fouiller dans ses papiers en balbutiant des excuses sur son organisation. Si la réunion quotidienne est une figure imposée (par l'organisateur, par exemple), alors, pourquoi ne pas la faire durer seulement quelques minutes ? Le temps nécessaire pour s'assurer que personne n'a quelque chose d'important à dire à l'assemblée et pour souhaiter une bonne nuit à l'équipe d'animation.

Michaël Corcolle

(1) Le « cinquième » repas, pris une fois les enfants couchés.

